

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS D'AVRIL 2006
SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

**LES MALADIES A TRANSMISSION
HYDRIQUE (M.T.H.)**

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est de 0,09 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'Oum El Bouaghi enregistre 10 cas de fièvre typhoïde soit une incidence mensuelle de 1,72 cas pour 100.000 habitants.

Par ailleurs treize autres wilayas déclarent des cas sporadiques n'excédant pas 5 cas par wilaya.

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont observés chez les 10-29 ans :

- 0,17 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans ;
- 0,16 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.

On note une augmentation importante de l'incidence des dysenteries, celle-ci est passée de 0,19 à 0,34 cas pour 100.000 habitants.

Les foyers épidémiques sont déclarés surtout dans les wilayas du sud: Ghardaïa (6,85), Tamanrasset (4,62), El Oued (3,64), Tindouf (3,29), Adrar (2,92), Béchar (2,75), El Tarf (2,72) et Ouargla (1,43).

Ce sont les 0-4 ans (0,70) et les 20-29 ans (0,57) qui enregistrent les taux spécifiques par âge les plus élevés.

La courbe d'incidences de l'hépatite virale A poursuit sa chute avec 0,18 cas pour 100.000 habitants.

Aucune épidémie n'a été déclarée, l'incidence régionale la plus importante a été notifiée à Mascara, elle est de 0,91 cas pour 100.000

habitants.

La maladie touche principalement l'enfant âgé entre 5 et 9 ans: l'incidence pour cette tranche d'âge est de 0,98 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des toxi-infections alimentaires collectives est de 0,45 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence régionale la plus élevée est enregistrée à Oran (4,47), suivie de Souk Ahras (2,63) et El Tarf (1,48).

Les cas sont notifiés à tous les âges mais on observe une légère prédominance chez les enfants et les adultes jeunes :

- 0,59 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans ;
- 0,61 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.

LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole a augmenté, passant de 0,59 à 0,77 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont enregistrés à Tindouf (26,28), Adrar (11,09), Tebessa (10,10), Skikda (6,27), Illizi (5,30) et Aïn Temouchent (2,10).

Le maximum de cas est observé chez les 0-4 ans (2,11) et les 5-9 ans (3,28).

Trois cas de coqueluche ont été déclarés, deux par la wilaya d'Alger et un cas par la wilaya de Djelfa. Il s'agit de nourrissons, âgés de moins

d'un an dont le statut vaccinal n'a pas été précisé.

Un cas de tétanos néonatal a été enregistré par le secteur sanitaire de Messaad, wilaya de Djelfa chez un nouveau-né de sexe masculin (pas d'informations supplémentaires disponibles).

Un cas de diphtérie a été notifié par la wilaya d'Adrar chez un garçon âgé de 12 ans, dont la vaccination antidiphtérique a été incomplète.

Dix cas de paralysie flasque aiguë ont été déclarés chez des enfants âgés entre 1 an et demi et 12 ans et le sexe ratio est de 1. Ce sont des enfants correctement vaccinés à l'exception de deux d'entre eux où le calendrier vaccinal n'a pas été respecté. Des prélèvements de selles ont été pratiqués (sauf dans un cas), ils se sont révélés tous négatifs.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,06 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des autres méningites est stable avec 0,61 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Tindouf (3,29), Ouargla (1,83), Bordj Bou Arreridj (1,78) et Biskra (1,56).

La classe modale est observée chez les 0-4 ans avec 3,75 cas pour 100.000 habitants.

LES ZONOSSES

Le taux d'incidence de la brucellose a encore augmenté ce mois, il est passé de 2,90 à 3,93 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence régionale à M'Sila a doublé passant de 28,55 à 52,05 cas pour 100.000 habitants. On observe le même phénomène à Laghouat (29,33 à 47,94). Tebessa enregistre un taux de 24,77 et Djelfa (22,83).

Les taux spécifiques par âge les plus importants sont observés chez les 20-29 ans (7,75) et les 40-49 ans (6,10).

On note une chute de l'incidence de la

leishmaniose cutanée, elle est passée de 5,80 à 2,57 cas pour 100.000 habitants.

La situation épidémiologique s'est améliorée dans les wilayas les plus touchées :

A Laghouat, l'incidence est passée de 70,5 à 50,76 cas ; à Tebessa, elle est passée de 78,86 à 7,66 et à Biskra on note également une diminution, de 65,05, l'incidence est passée à 35,88.

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les enfants et l'adulte jeune :

- 3,34 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 3,35 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 2,89 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans ;
- 3,38 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.

Aucun cas de rage humaine n'a été notifié au cours du mois d'avril 2006.

AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'hépatite virale B est de 0,32 cas pour 100.000 habitants. C'est encore la wilaya de Tindouf qui enregistre l'incidence régionale la plus élevée avec 49,28 cas pour 100.000 habitants, suivie de Tamanrasset (13,85).

Le pic d'incidence est observé chez les 20-29 ans (0,86 cas/100.000 hbts).

L'incidence de l'hépatite virale C est de 0,21 cas pour 100.000 habitants. Quatre wilayas notifient des incidences régionales supérieures à un cas pour 100.000 habitants, ce sont, par ordre décroissant : Souk Ahras (3,59), Tamanrasset (3,30), Tebessa (2,12) et Aïn Temouchent (1,05). Le pic d'incidence est enregistré chez les 40-49 ans (0,52), suivi des 60 ans et plus (0,45).

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE MAI 2006 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

La situation épidémiologique pour la fièvre typhoïde est stable, l'incidence enregistrée est faible : 0,10 cas pour 100.000 habitants.

Comme pour les mois précédents, peu de wilayas et peu de cas sont notifiés. Le maximum de cas est observé à Souk Ahras avec une incidence régionale de 1,20 cas pour 100.000 habitants.

Le pic d'incidence selon les tranches d'âge est observé chez les 10-19 ans (0,20 cas pour 100.000 habitants).

L'incidence des dysenteries a diminué, elle est de 0,27 cas pour 100.000 habitants.

Le foyer épidémique de la wilaya de Ghardaïa est toujours important, l'incidence enregistrée est de 6,55 cas pour 100.000 habitants. A Béchar l'incidence est plus importante, elle est passée de 2,75 en avril à 3,93 en mai. A Tamanrasset, l'incidence a diminué, passant de 4,62 à 0,66.

Ce sont les 0-4 ans (0,64), les 20-29 ans (0,37) et les 60 ans et plus (0,36) qui observent les taux spécifiques par âge les plus élevés.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale A est de 0,14 cas pour 100.000 habitants.

Trois wilayas enregistrent des taux supérieurs à 1 cas pour 100.000 habitants, ce sont Blida (1,56), Tamanrasset (1,32) et Aïn Temouchent (1,05).

La classe modale est observée chez les 5-9 ans avec 0,37 cas pour 100.000 habitants.

On note une augmentation de l'incidence des toxi-infections alimentaires, celle-ci est passée de 0,45 à 0,76 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont déclarés à Tindouf (13,14), Illizi (7,96), Blida (5,90), Mascara (5,83), Béchar (5,11), Souk Ahras (3,82), M'Sila (2,92), Tlemcen (2,46) et Ghardaïa (2,38).

Les tranches d'âge les plus touchées sont les 0-4 ans (1,14), les 5-9 ans (1,42) et les 30-39 ans (1,37).

LES MALADIES DU PEV

On observe une chute de l'incidence de la rougeole qui est passée de 0,77 à 0,41 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tindouf enregistre l'incidence régionale la plus élevée avec 13,14 cas pour 100.000 habitants, suivie de Tebessa (5,38), Aïn Temouchent (4,46), Ouargla (1,22), Ghardaïa (1,19), Bordj Bou Arréridj (1,13) et Tissemsilt (1,02). Le pic d'incidence est observé chez les 5-9 ans avec 1,29 cas pour 100.000 habitants.

Un cas de coqueluche a été notifié par la wilaya d'Alger, secteur sanitaire de Bologhine chez un nourrisson de sexe masculin.

Aucun cas de tétanos n'a été déclaré au cours du mois de mai 2006.

Sept cas de paralysie flasque aiguë ont été enregistrés chez des enfants âgés entre 18 mois et 10 ans, avec un sex-ratio de 0,4. Les enfants ont été tous correctement vaccinés à l'exception d'un cas où l'information est absente. Les prélèvements de selles ont été effectués à tous les enfants, ils se sont révélés tous négatifs.

LES MENINGITES

L'incidence des méningites à méningocoque est de 0,06 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des autres méningites a augmenté, passant de 0,61 à 0,76 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont observés à Tindouf (6,57), Khenchela (2,72), Adrar (2,04), Souk Ahras (1,91), Alger (1,80), Tlemcen (1,75), Bordj Bou Arréridj (1,62) et Aïn Temouchent (1,57).

Les taux spécifiques par âge les plus importants sont enregistrés chez les 0-4 ans (5,28) et les 5-9 ans (1,39).

LES ZONNOSES

L'incidence de la brucellose a augmenté également ce mois ci, elle est passée de 3,93 à 4,59 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence régionale de la wilaya de M'Sila est très élevée, elle est de 54,19 cas pour 100.000 habitants. A Laghouat, l'incidence a augmenté, passant de 29,33 à 35,81 cas pour 100.000 habitants. Une hausse de l'incidence est enregistrée à Tebessa (de 24,77 à 31,45) et à Djelfa (de 22,83 à 30,75). A Saïda, l'augmentation de l'incidence est nette, de 6,61 on passe à 28,31 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les 20-29 ans (7,27) et les 40-49 ans (6,79) qui observent les taux spécifiques par âge les plus élevés.

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée a nettement chuté, il est de 0,86 cas pour 100.000 habitants.

Toutes les wilayas habituellement touchées, rapportent une chute d'incidence : Laghouat (14,38), Biskra (13,88), Béchar (5,89), El Bayadh (4,74), Ghardaïa (3,57), Tebessa (3,26) et Saïda (2,20).

Le pic d'incidence est enregistré chez les 0-4 ans, il est de 2,27 cas pour 100.000 habitants.

Trois cas de rage humaine ont été déclarés :

Le premier par la wilaya de Médéa, chez une femme âgée de 68 ans, le second par la wilaya de

Mascara, chez une dame âgée de 70 ans et le troisième par la wilaya de Tlemcen chez un homme âgé de 84 ans. Dans les trois cas, on ne retrouve pas la notion de consultation d'une structure de santé lors de la survenue de la morsure.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B a légèrement diminué, passant de 0,32 à 0,26 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont principalement les wilayas du sud du pays qui enregistrent les incidences régionales les plus élevées : Tindouf (6,57), Tamanrasset (4,62), Béchar (2,36), Souk Ahras (1,91) et Ouargla (1,43).

Le taux spécifique par âge le plus important est observé chez les 20-29 ans (0,68 cas pour 100.000 habitants).

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,23 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence à Souk Ahras a plus que doublé, passant de 3,59 à 8,37 cas pour 100.000 habitants. Une augmentation de l'incidence est aussi observée à Sidi Bel Abbès (de 0,99 à 1,48), à Ouargla (de 0,81 à 1,43) et à Tipaza (de 0 à 1,04).

La tranche d'âge la plus touchée est celle des sujets âgés de 60 ans et plus avec 0,73 cas pour 100.000 habitants.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE JUIN 2006 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

L'incidence de la fièvre typhoïde est stable, elle est de 0,11 cas pour 100.000 habitants.

La situation épidémiologique s'est améliorée dans la wilaya de Souk Ahras, l'incidence est passée de 1,20 à 0 cas. Les plus forts taux régionaux sont retrouvés à Naâma (1,39) et à Tamanrasset (1,32).

Ce sont les 10-19 ans qui sont les plus touchés

avec 0,30 cas pour 100.000 habitants.

La courbe d'incidence des dysenteries poursuit sa chute avec 0,20 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les wilayas du Sud qui observent les taux régionaux les plus élevés : Tamanrasset (5,28), Ghardaïa (4,46), Béchar (3,54) et Ouargla (2,85). Le pic d'incidence est retrouvé chez les 0-4 ans (0,43 cas/100.000 hbts).

Le taux d'incidence de l'hépatite virale A enregistré ce mois est très faible, il est de 0,08

cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des **toxi-infections** alimentaires a augmenté, passant de 0,76 à 0,96 cas pour 100.000 habitants.

Les foyers déclarés sont retrouvés dans différentes régions du pays : Laghouat (6,20), Blida (5,46), Bouira (4,65), Sétif (4,09), El Oued (3,82), Chlef (3,76) et Ouargla (2,85).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés enregistrés sont :

- 1,62 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 1,61 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.

LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la **rougeole** a encore diminué ce mois, passant de 0,44 à 0,15 cas pour 100.000 habitants.

La situation épidémiologique s'est nettement améliorée, ce sont des cas sporadiques qui sont enregistrés avec absence de foyer épidémique avec des incidences oscillant entre 0,11 à Blida à 3,29 à Tindouf.

Les cas de rougeole sont principalement regroupés chez les enfants de moins de 10 ans avec respectivement 0,74 et 0,64 cas pour 100.000 habitants chez les 0-4 ans et les 5-9 ans.

Un cas de **tétanos néonatal** a été déclaré par la wilaya de Bouira, secteur sanitaire de Lakhdaria. Il s'agit d'un nouveau né de sexe masculin, né dans une structure de santé (maternité de Lakhdaria), dont la mère n'a bénéficié d'aucune vaccination antitétanique au cours de sa grossesse. A sa sortie, la plaie ombilicale a été soignée en utilisant des produits traditionnels, le khôl.

Aucun cas de **coqueluche** n'a été enregistré au cours du mois de juin 2006.

Six cas de **paralysie flasque aiguë** ont été notifiés. Les wilayas touchées sont Annaba (2 cas), Saida, Médéa, Oran et Mila (1 cas). Ce sont des enfants âgés entre 3 et 15 ans, le sexe ratio est de 1. Pour quatre cas le statut vaccinal a été précisé, ils sont tous correctement vaccinés

contre la poliomyélite. A noter que les deux prélèvements de selles prévus, n'ont pas été effectués à tous les enfants, pour un cas, un seul prélèvement a été pratiqué et pour un autre cas aucun prélèvement n'a été fait.

LES MENINGITES

L'incidence des **méningites à méningocoque** est de 0,05 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des **autres méningites** est stable avec 0,76 cas pour 100.000 habitants.

De nombreuses wilayas déclarent des cas, les taux régionaux les plus élevés sont enregistrés à Alger (2,10), Bordj Bou Arréridj (1,94), Oran (1,92) et Khenchela (1,63).

Les classes modales sont représentées par :

- les 0-4 ans avec 5,05 cas pour 100.000 habitants ;
- les 5-9 ans avec 1,42 cas pour 100.000 habitants.

LES ZONNOSES

On observe une chute de l'incidence de la **brucellose**, celle-ci est passée de 4,59 à 2,97 cas pour 100.000 habitants.

Cinq foyers importants sont notifiés à : Djelfa (37,98), Laghouat (30,74), Tebessa (27,54), Khenchela (16,59) et Naâma (10,39).

Deux pics d'incidence sont enregistrés, chez les 20-29 ans (5,74) et les 40-49 ans (4,74).

L'incidence de la **leishmaniose cutanée** est toujours en baisse avec 0,54 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Laghouat déclare le taux régional le plus élevé avec 7,61 cas pour 100.000 habitants, suivie de Biskra (5,15), Bechar (3,93), El Oued (3,82), Ghardaïa (3,27) et Tebessa (2,61).

Ce sont les enfants qui sont les plus touchés :

- 1,14 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,85 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Trois cas de **rage humaine** ont été enregistrés :

Le premier par la wilaya de Tiaret, chez un

homme âgé de 54 ans, mordu au niveau du visage par un chien errant. Il n'a consulté qu'au moment de l'installation des signes cliniques de rage humaine ;

Le second par la wilaya de Tizi Ouzou , chez un homme âgé de 58 ans ;

Le troisième par la wilaya de Tlemcen, chez un homme âgé de 35 ans. (pas d'autres informations pour ces deux derniers cas).

AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'hépatite virale B est de 0,22 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas se distinguent par leur incidence élevée, ce sont Tindouf (13,14) et Tamanrasset (7,91).

Ce sont les adultes qui observent les taux spécifiques par âge les plus élevés :

- 0,55 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans ;
- 0,49 cas pour 100.000 habitants pour les 40-49 ans.

L'incidence de l'hépatite virale C a chuté, elle est de 0,14 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus importants sont notifiés à Souk Ahras (2,15), Sidi Bel Abbès (2,14) et Tebessa (1,30).

LE PALUDISME

Au cours du deuxième trimestre 2006, huit cas de paludisme ont été enregistrés et confirmés par le laboratoire national de référence de l'institut national de santé publique.

Ce sont principalement des cas de paludisme importé (6 cas), l'origine de l'infection est le Mali et l'espèce plasmodiale retrouvée est le *p. falciparum* pour 5 cas et le *p. vivax* pour 1 cas.

Un cas de rechute a été identifié à Adrar chez un sujet anciennement infecté au Mali.

Un cas classé « autochtone », dépisté par le secteur sanitaire de Timimoun, wilaya d'Adrar, chez une femme de nationalité algérienne. L'accès palustre a débuté au décours d'une intervention chirurgicale (césarienne), l'espèce plasmodiale retrouvée est le *plasmodium malariae*. Il pourrait s'agir dans ce cas d'une rechute tardive car dans les antécédents de la

patiente on retrouve la notion de paludisme à *p. malariae*, et la région de Timimoun était le lit du paludisme à *p. malariae*. Aussi on sait que le *p. malariae* peut donner des rechutes 15 à 20 ans après la première manifestation et cette rechute est favorisée par un traumatisme, comme c'est le cas ici (l'intervention chirurgicale).

LE SIDA

Au cours du premier semestre 2006, trente quatre nouveaux cas de sida et cent vingt neuf nouveaux cas de séropositifs ont été notifiés. Le nombre de cas de sida cumulé depuis 1985 est de 734 cas et 2037 cas de séropositifs.

Parmi les nouveaux cas de sida, on note une prédominance féminine, le sex-ratio est de 0,79. Le mode de transmission reste principalement « les rapports hétérosexuels ». Le maximum de cas est observé chez l'adulte jeune, 65% des cas sont enregistrés chez les 25-44 ans.

Les wilayas qui ont notifié des cas sont Tiaret (10 cas), Saïda (6 cas), Tamanrasset (4 cas), Adrar, Batna, Béchar et Ghardaïa (2 cas), Mostaganem, Ouargla, El Bayadh et Boumerdès (1 cas) et on dénombre deux cas de nationalité étrangère.

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Avril 2006

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	10	0	3	1	1	0	0	0	0	38	1	3	0	0	0	0	0	0	342770
CHLEF	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	2	0	0	0	956695
LAGHOUAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	180	0	0	170	354622
OM EL BOUAGHI	10	0	0	2	5	0	0	0	0	0	0	2	1	8	0	2	0	0	25	582748
BATNA	2	0	3	2	0	0	0	0	0	1	5	1	8	1	0	37	0	0	5	1077877
BEJAIA	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	4	0	0	0	0	0	0	975231
BISKRA	1	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	1	230	0	0	54	641005
BECHAR	0	7	0	2	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0	0	44	0	0	1	254588
BLIDA	1	1	3	0	0	0	0	0	0	1	0	1	4	0	0	1	0	0	0	898080
BOUIRA	0	0	4	2	1	0	0	0	0	0	0	0	5	5	0	9	0	0	4	709856
TAMANRASSET	0	7	0	21	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	151646
TEBESSA	0	1	0	5	13	0	0	0	0	0	62	0	2	9	1	47	0	0	152	613749
TLEMCEM	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	4	4	0	2	0	0	38	973956
TIARET	5	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	0	3	11	0	13	0	0	17	814741
TIZI OUZOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	3	0	0	0	1275080
ALGER	1	13	14	0	0	0	2	0	0	0	5	5	29	0	1	1	0	0	0	3004580
DJELFA	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0	21	0	0	199	871598
JIJEL	0	0	4	13	3	0	0	0	0	0	3	0	6	1	0	2	0	0	0	640747
SETIF	1	1	4	0	2	0	0	0	0	0	16	0	10	2	0	0	0	0	10	1468290
SAIDA	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	21	317881
SKIKDA	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	56	0	2	0	0	2	0	0	1	893254
SIDI BEL ABBES	0	0	0	2	6	0	0	0	0	0	0	0	6	4	0	0	0	0	5	606783
ANNABA	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	0	0	650374
GUELMA	0	1	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	0	0	0	493295
CONSTANTINE	0	0	0	5	1	0	0	0	0	0	3	0	12	5	1	0	0	0	1	931507
MEDEA	1	0	1	0	3	0	0	0	0	0	2	0	11	5	0	14	0	0	14	899715
MOSTAGANEM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	1	0	0	0	0	0	0	713050
M'SILA	1	0	6	0	0	0	0	0	0	0	3	5	0	7	1	102	0	0	463	889514
MASCARA	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	5	0	9	0	0	0	0	0	0	771238
OUARGLA	0	7	0	3	4	0	0	0	0	0	6	0	9	0	0	13	0	0	0	490809
ORAN	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	10	0	14	1	0	0	0	0	3	1408752
EL BAYADH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	6	189933
ILLIZI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	37712
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	11	3	0	5	0	0	4	618402
BOUMERDES	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	738114
EL TARF	0	11	0	1	0	0	0	0	0	0	6	0	1	4	0	0	0	0	1	404507
TINDOUF	0	1	0	15	0	0	0	0	0	0	8	0	1	0	0	0	0	0	0	30437
TISSEMSILT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	5	0	0	0	294023
EL OUED	0	20	0	2	0	0	0	0	0	1	3	3	0	0	0	66	0	0	39	549929
KHENCHELA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	13	0	0	36	367640
SOUK AHRAS	0	0	0	4	15	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	418342
TIPAZA	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	577508
MILA	0	0	1	2	1	0	0	0	0	1	0	0	3	0	2	3	0	0	0	755487
AIN DEFLA	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	0	0	0	0	0	1	737948
NAAMA	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	9	144328
AIN TEMOUCHENT	1	1	1	3	4	0	0	0	0	0	8	0	3	0	0	0	0	0	1	381187
GHARDAIA	2	23	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	2	1	0	21	0	0	15	336003
RELIZANE	0	4	0	0	4	0	0	0	0	1	0	0	2	3	0	0	0	0	0	719469
TOTAL ALGERIE	31	113	60	106	69	1	3	1	0	10	254	20	201	80	10	846	0	0	1295	32975000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37
Directeur de la Publication : Pr. M. ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, R. GUESSABI, S. HANNOU & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S. SACI

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Mai 2006

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	1	6	0	1	0	0	0	0	0	0	2	1	7	0	0	0	0	0	0	342770
CHLEF	0	1	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	956695
LAGHOUAT	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51	0	0	127	354622	
OUN EL BOUAGHI	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	32	582748
BATNA	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	4	5	0	7	0	0	0	1077877
BEJAIA	2	0	1	1	1	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0	1	975231
BISKRA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	5	2	4	89	0	2	74	641005
BECHAR	0	10	0	6	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	15	0	0	9	254588
BLIDA	2	0	14	1	1	0	0	0	0	0	1	0	8	3	0	2	0	0	0	898080
BOUIRA	2	0	5	4	0	0	0	0	0	0	0	0	6	4	0	1	0	0	3	709856
TAMANRASSET	1	1	2	7	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	151646
TEBESSA	0	0	0	2	3	0	0	0	0	0	33	0	2	6	1	20	0	0	193	613749
TLEMCEEN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	17	0	0	1	0	0	27	973956
TIARET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	814741
TIZI OUZOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	3	0	0	2	0	0	0	1275080
ALGER	0	12	4	1	1	0	1	0	0	1	6	10	54	0	0	0	0	0	0	3004580
DJELFA	1	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0	268	871598
JIJEL	0	0	1	3	1	0	0	0	0	1	0	1	5	0	0	1	0	0	0	640747
SETIF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	10	0	5	2	2	1	0	0	4	1468290
SAIDA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	0	7	0	0	90	317881
SKIKDA	0	0	1	4	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	0	0	0	893254
SIDI BEL ABBES	0	0	2	3	9	0	0	0	0	0	2	0	7	3	0	3	0	0	34	606783
ANNABA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	3	0	0	2	0	0	0	650374
GUELMA	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	10	0	0	0	1	0	493295
CONSTANTINE	0	0	0	7	1	0	0	0	0	1	5	0	10	4	1	3	0	0	2	931507
MEDEA	1	0	1	5	2	0	0	0	0	0	1	0	11	11	0	4	0	0	34	899715
MOSTAGANEM	0	6	1	1	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	713050
M'SILA	8	0	0	2	1	0	0	0	0	0	5	3	5	10	0	14	0	0	482	889514
MASCARA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	1	0	0	0	0	2	771238
OUARGLA	0	14	0	7	7	0	0	0	0	0	6	1	6	3	0	6	0	0	0	490809
ORAN	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	14	0	0	0	0	0	0	1408752
EL BAYADH	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	9	0	0	13	189933
ILLIZI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	9	0	0	37712
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	7	0	10	1	0	1	0	0	4	618402
BOUMERDES	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	2	0	0	0	738114
EL TARF	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	6	2	0	1	0	0	0	404507
TINDOUF	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	4	0	2	0	0	0	0	0	8	30437
TISSEMSILT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	0	0	0	3	294023
EL OUED	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	2	0	1	10	549929
KHENCHELA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	3	0	6	0	0	51	367640
SOUK AHRAS	5	0	0	8	35	0	0	0	0	0	0	0	8	2	0	1	0	0	0	418342
TIPAZA	0	0	1	3	6	0	0	0	0	2	2	0	3	0	0	0	0	0	0	577508
MILA	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	5	0	0	2	755487
AIN DEFLA	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	2	1	2	4	1	1	0	0	0	737948
NAAMA	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	12	144328
AIN TEMOUCHENT	0	1	4	2	0	0	0	0	0	0	17	0	6	0	0	0	0	3	17	381187
GHARDAIA	1	22	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	2	0	0	12	0	0	8	336003
RELIZANE	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	719469
TOTAL ALGERIE	32	89	46	87	76	0	1	0	0	7	134	21	250	83	10	284	9	15	1512	32975000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37
Directeur de la Publication : Pr. M. ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, R. GUESSABI, S. HANNOU & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S. SACI

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Juin 2006

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	2	1	2	0	0	0	0	0	0	342770
CHLEF	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	956695
LAGHOUAT	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	27	0	0	109	354622
UM EL BOUAGHI	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	11	582748
BATNA	0	0	2	1	2	0	0	0	0	0	0	0	9	1	0	5	0	0	11	1077877
BEJAIA	3	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	1	1	0	0	0	975231
BISKRA	1	1	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	6	2	2	33	0	1	35	641005
BECHAR	0	9	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	10	0	0	0	254588
BLIDA	3	0	1	1	1	0	0	0	0	0	1	0	10	2	1	2	0	0	1	898080
BOUIRA	1	0	3	3	2	0	0	0	0	0	0	0	8	3	1	2	0	0	0	709856
TAMANRASSET	2	8	4	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	151646
TEBESSA	2	0	0	2	8	0	0	0	0	0	2	1	5	6	1	16	0	0	169	613749
TLEMCEEN	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	10	2	1	0	0	0	52	973956
TIARET	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	2	7	0	2	0	0	18	814741
TIZI OUZOU	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	2	0	0	1	1275080
ALGER	1	1	2	4	1	0	0	0	0	0	11	11	63	0	0	2	0	0	0	3004580
DJELFA	4	2	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	2	2	0	4	0	0	331	871598
JIJEL	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	4	0	0	0	640747
SETIF	2	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	7	5	0	1	0	0	17	1468290
SAIDA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	15	317881
SKIKDA	0	0	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4	0	0	0	893254
SIDI BEL ABBES	0	0	0	6	13	0	0	0	0	0	1	0	3	3	0	0	0	0	47	606783
ANNABA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	6	0	1	0	0	0	0	0	0	650374
GUELMA	0	1	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	493295
CONSTANTINE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	931507
MEDEA	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	5	1	1	5	0	0	20	899715
MOSTAGANEM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	713050
M'SILA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	889514
MASCARA	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	771238
OUARGLA	3	14	0	6	1	0	0	0	0	0	0	0	3	1	1	6	0	0	0	490809
ORAN	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	7	0	27	0	0	0	0	0	0	1408752
EL BAYADH	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	1	0	0	8	189933
ILLIZI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37712
BORDJ BOU ARRERIDJ	1	0	2	2	0	0	0	0	0	0	5	0	12	2	2	2	0	0	2	618402
BOUMERDES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	1	0	0	0	738114
EL TARF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	404507
TINDOUF	0	0	2	4	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	6	30437
TISSEMSILT	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	2	294023
EL OUED	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21	0	0	20	549929
KHENCHELA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	6	0	0	61	367640
SOUK AHRAS	0	0	0	3	9	0	0	0	0	0	1	0	6	1	1	0	0	0	1	418342
TIPAZA	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	4	0	0	0	577508
MILA	4	2	1	2	0	0	0	0	0	1	0	0	8	2	2	3	0	0	1	755487
AIN DEFLA	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	737948
NAAMA	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	15	144328
AIN TEMOUCHENT	0	1	1	2	1	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	9	15	381187
GHARDAIA	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	2	4	0	11	0	2	16	336003
RELIZANE	1	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	719469
TOTAL ALGERIE	37	67	28	71	46	0	2	0	0	6	51	15	250	49	15	178	0	18	978	32975000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37
Directeur de la Publication : Pr. M. ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, R. GUESSABI, S. HANNOU & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S. SACI -